

Formulaire d'examen préalable en matière de justice environnementale

Nom du projet	Lexington High School
Date prévue pour le dépôt du dossier MEPA	15 août 2025
Nom du promoteur	Ville de Lexington - Comité de construction des écoles
Coordonnées (par exemple, consultant)	Will Park, PE SMMA 1000 Massachusetts Ave Cambridge, MA 02138
Site web public du projet ou autre lieu physique où les documents relatifs au projet peuvent être obtenus (le cas échéant)	https://www.lhsproject.lexingtonma.org/
Municipalité et code postal du projet (s'ils sont connus)	Lexington (02421)
Type de projet* (énumérer tous les cas de figure)	Institutionnel - Educatif
Le site du projet se trouve-t-il dans une plaine inondable de la FEMA datant de 100 ans ? O/N/ inconnu	Non, Panel 25017C0403E, eff. 06/04/2010
Estimation des émissions de GES des espaces conditionnés (cliquez ici pour l'outil d'estimation des GES).	1 850 tonnes de CO ₂ /pieds carrés-année (p.c.a.)

Description du projet

1. Fournir une brève description du projet, y compris la taille globale du site du projet et la superficie des bâtiments et structures proposés, si elle est connue.

Le projet proposé pour le lycée Lexington (ci-après dénommé « projet proposé » ou « école proposée ») prévoit la démolition du bâtiment scolaire existant et des infrastructures associées afin de remédier à la vétusté des installations, d'agrandir les espaces communs, de renforcer la sécurité et d'améliorer la résilience. La superficie totale de la nouvelle école serait de 226 420 pieds carrés répartis sur trois bâtiments en forme de L, soit 18 130 pieds carrés de moins que la superficie actuelle. Le nouveau bâtiment offrira des espaces d'apprentissage plus modernes, moins encombrés et améliorés, sans pour autant accueillir un nombre d'élèves beaucoup plus important. Les trois ailes du bâtiment, qui seront construites à l'emplacement des terrains de sport existants, convergent vers une cour centrale, qui ajoute 14 330 pieds carrés d'espace supplémentaire. Cette "configuration Bloom" permet aux élèves de se déplacer à l'extérieur entre les cours dans un environnement sécurisé. Le projet proposé ajouterait environ 1 acre de surface imperméable aux 20 acres existants, et 31 places de stationnement aux 537 places existantes. Un champ de captage géothermique est également en cours d'installation dans le cadre du système de chauffage et de refroidissement GSHP (Ground Source Heat Pump). Les installations sportives seront reconstruites, ainsi que d'autres équipements de loisirs. Le projet soumettra une demande au titre de l'article 97 pour traiter le changement d'utilisation d'une partie de la propriété de l'école.

Le projet proposé a été conçu avec la participation active de la communauté et vise à optimiser l'efficacité de la construction et à réduire au minimum les perturbations pour les étudiants. Le projet proposé sera également conforme à la politique de Lexington en matière de conception et de construction de bâtiments intégrés (IDP) et sera à énergie nette zéro pour le bâtiment. Le projet visera à obtenir la certification LEED conformément à la politique de l'école verte de la MSBA.

2. Liste des seuils d'examen MEPA prévus (301 CMR 11.03) (si connus)

Seuils d'examen de l'ENF

- 301 CMR 11.03(1)(b)(3) : Disposition ou changement d'utilisation d'un terrain ou d'un intérêt foncier soumis à l'article 97 des amendements à la Constitution du Commonwealth, sauf si le secrétaire renonce à l'exigence de remplacement du terrain ou la modifie conformément à l'article 5A du chapitre 3 du M.G.L. et à ses règlements d'application.
- 301 CMR 11.03(3)(b)(a)(f) Zones humides, voies navigables et terres de marée : Altération d'au moins 1,5 hectare de toute autre zone humide.

3. Liste de tous les permis d'État, locaux et fédéraux nécessaires pour le projet (s'ils sont connus)

- U.S. Army Corps of Engineers (USACE) - Section 404 Dredge and Fill Permit, à confirmer
- Département de la protection de l'environnement du Massachusetts (MassDEP) - Section 401 - Certification de la qualité de l'eau, à confirmer
- Conservation Commission in Lexington - Order of Conditions under the Massachusetts Wetlands Protection Act (ordonnance de conditions en vertu de la loi sur la protection des zones humides du Massachusetts)
- Agence américaine de protection de l'environnement (USEPA) - NPDES Stormwater Construction General Permit (Permis général de construction des eaux pluviales)
- Département de la protection de l'environnement du Massachusetts (MassDEP) - Enregistrement pour le contrôle des injections souterraines

4. Identifier les populations et les caractéristiques EJ (minorité, revenu, isolement anglais) dans un rayon de 5 miles autour du site du projet (peut joindre une carte identifiant le rayon de 5 miles à partir de [EJ Maps Viewer](#) au lieu d'un texte narratif).

Il existe 13 groupes de blocs EJ dans la zone géographique désignée (DGA) d'un rayon d'un mile autour du projet, et un total de 108 groupes de blocs EJ dans un rayon de 5 miles autour du projet (voir la **figure 1** pour une représentation visuelle de tous les groupes de blocs EJ dans un rayon de 5 miles autour du projet). Les 13 groupes d'îlots EJ au sein de la DGA répondent au critère EJ pour les minorités et sont répertoriés ci-dessous par groupe d'îlots (BG) et par secteur de recensement (CT) :

- | | | |
|-----------------|-----------------|-----------------|
| ● BG 2, CT 3583 | ● BG 2, CT 3585 | ● BG 4, CT 3586 |
| ● BG 3, CT 3583 | ● BG 1, CT 3586 | ● BG 5, CT 3586 |
| ● BG 3, CT 3584 | ● BG 2, CT 3586 | ● BG 6, CT 3586 |
| ● BG 4, CT 3584 | ● BG 3, CT 3586 | ● BG 2, CT 3587 |
| ● BG 1, CT 3585 | | |

5. Identifier toute municipalité ou secteur de recensement répondant à la définition de "critères EJ de santé vulnérable" dans le [DPH EJ Tool](#) situé en tout ou en partie dans un rayon de 1 mile autour du site du projet.

La ville de Lexington ne répond pas à la définition d'un critère EJ de santé vulnérable au niveau communautaire. Deux des secteurs de recensement situés dans le rayon de 1,5 km répondent à la définition du critère EJ de faible poids de naissance (CT 3583 et CT 3585). Aucun autre secteur de recensement de la DGA ne répond à la définition d'un critère de santé vulnérable de l'EJ.

6. Identifier les impacts potentiels à court et à long terme sur l'environnement et la santé publique susceptibles d'affecter les populations EJ, ainsi que les mesures d'atténuation prévues.

Le projet proposé serait fortement influencé par la politique intégrée de conception et de construction des bâtiments (IDP), qui fixe des normes de haute performance en matière de santé, d'énergie et de résilience pour les projets de construction urbaine. La ville de Lexington est une communauté Stretch Code qui a adopté le Specialized Opt-In Stretch Energy Code. le projet cherchera à obtenir la certification LEED conformément à la

politique de l'école verte de la MSBA.

Les activités de construction et l'exploitation après la construction ne devraient pas avoir d'impact négatif sur les populations EJ ni sur la santé publique. Les impacts potentiels sont les suivants :

- Les équipements et les activités liés à la construction peuvent entraîner une augmentation temporaire de la poussière en suspension dans l'air. Les meilleures pratiques de gestion (« MPG ») et les mesures de minimisation seront utilisées pendant la construction afin de contrôler la poussière et ses impacts potentiels.
- Les incidences sonores liées aux activités de la période de construction sont de nature temporaire et devraient être minimales. Les activités génératrices de bruit seront menées conformément aux exigences locales et nationales. Des mesures d'atténuation du bruit peuvent être envisagées si nécessaire.
- Les incidences sur la circulation pendant la construction seront minimisées dans la mesure du possible. Le projet proposé a été conçu pour améliorer les flux de circulation après la construction.
- Les impacts sur les zones humides comprendront les zones humides végétalisées limitrophes et les terres isolées sujettes aux inondations, qui seront atténués conformément aux exigences des autorités compétentes en matière de permis.
- Les eaux pluviales de la période de construction seront gérées dans le cadre d'un plan approuvé par les autorités compétentes.

7. Identifier les avantages du projet, y compris les « avantages environnementaux » tels que définis dans 301 CMR 11.02, qui peuvent améliorer les conditions environnementales ou la santé publique de la population EJ.

- Le projet fournira à la ville de Lexington un nouvel établissement d'enseignement du 21st siècle qui comblera les lacunes du bâtiment scolaire existant.
- L'école proposée serait un bâtiment entièrement électrique (à l'exception des générateurs de secours alimentés par des combustibles fossiles), ce qui améliorerait la qualité de l'air à long terme et limiterait les effets du changement climatique.
- Le projet prévoit l'installation d'un système photovoltaïque solaire sur site afin de compenser 100 % de la consommation annuelle d'énergie provenant du réseau électrique, ainsi qu'un système de stockage par batterie qui contribuera à réduire davantage la demande de pointe, ce qui aura un impact positif sur les émissions de GES du réseau électrique local.
- Le projet comprendra des pratiques de sites durables, telles que la réduction de la chaleur des îlots urbains, la réduction de la pollution lumineuse et une politique d'interdiction de la marche au ralenti.
- Le projet comprendra l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques (VE) pour 4 % des places de stationnement.
- La conception de la chaussée améliorera la circulation des véhicules sur le terrain de l'école, ce qui peut réduire les émissions de polluants atmosphériques des véhicules.
- L'amélioration des installations sportives et récréatives, ainsi que la promenade, auront des effets bénéfiques sur la santé de ceux qui les utilisent.

8. Décrire comment la communauté peut demander une réunion pour discuter du projet et comment la communauté peut demander des services d'interprétation en langue orale lors de la réunion. Préciser comment demander d'autres aménagements, y compris des réunions en dehors des heures de bureau et dans des lieux proches des transports publics.

Les communautés et les membres du public peuvent accéder aux informations relatives au projet : de différentes manières :

- Visitez le site web du projet : <https://www.lhsproject.lexingtonma.org/>;
- Participez à l'une des réunions publiques annoncées sur le site Web, notamment la réunion communautaire consacrée à la MEPA et à l'EJ qui se tiendra le jeudi 31 juillet 2025. Des réunions se tiendront en journée et en soirée, avec des options hybrides/à distance et des services de traduction, si nécessaire ; ou
 - Les destinataires de ce formulaire de sélection EJ recevront par courrier électronique les informations relatives à la réunion communautaire.

- La notification de cette réunion virtuelle sera publiée dans le journal local desservant Lexington avant la réunion.
- Demander des copies papier des documents du projet.

Les demandes d'informations supplémentaires et de traduction des documents du projet peuvent être adressées à Will Park au (617) 520-9210 ou à wpark@smma.com.

Les destinataires de ce formulaire de sélection EJ comprennent les organisations figurant sur la liste de référence EJ fournie par le MEPA conformément au protocole de participation publique du MEPA pour les populations concernées par la justice environnementale, ainsi que d'autres organisations identifiées au sein de la ville par l'équipe chargée du développement du projet.